



|                   |               |
|-------------------|---------------|
| Numéro de l'acte  | 2023-121-STLT |
| Nature de l'acte  | Délibération  |
| Matière de l'acte | 1.1.1.1       |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

### QUESTION N°2023-121

**MARCHE PUBLIC : RESTAURATION DE L'ASCENSEUR A BATEAUX DES FONTINETTES  
AVENANT N°2 AU LOT 01 AMENAGEMENT DES ABORDS - VRD  
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023-28 DU 01 MARS 2023**

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Sébastien BERNARD  
Conseiller Délégué, Tourisme – Transition alimentaire

#### Le conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-2

**Vu** le Code de la Commande Publique en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019

**Vu** la notification du marché du Lot 01 Aménagement des abords – VRD, en date du 14/12/2018 attribué à l'entreprise COLAS

**Vu** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 juillet 2023

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant pour le lot 01 – Aménagement des abords - VRD afin d'intégrer des travaux supplémentaires, des aléas de chantier et des suppressions de prestations, selon l'EXE 10 annexé.

**Considérant** les travaux supplémentaires portant sur la modification des caniveaux techniques, l'aménagement d'une sortie de secours et la sécurisation du site par la réalisation de murets et de garde-corps pour un montant total de : + 64 019.00 € HT

**Considérant** la suppression de certains travaux réalisés par le lot 7 (accès quai central et accès nouvelle péniche) pour une moins-value de : - 42 719.00 € HT

**Considérant** que cet avenant n°2 représente un surcout total de 21 300.00 € HT, portant le montant des travaux du Lot 01 de 520 086.10 € HT à 541 386.10 € HT soit une augmentation de 4.1 % du marché initial.

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 pour le lot 01 Aménagement des abords - VRD

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 au lot 01 – Aménagement des abords - VRD portant le montant du marché de l'entreprise COLAS à **541 386.10 € HT**

**ARTICLE 3 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

#### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

|                      |    |
|----------------------|----|
| - Votes favorables   | 21 |
| - Votes défavorables | 0  |
| - Abstentions        | 0  |

La secrétaire de séance,  
Corinne REANT

Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 1.9. JUIL... 2023 et publication ou  
notification le 1.9. JUIL... 2023

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



Fait à ARQUES  
le 12 juillet 2023

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023**

**Affiché le 18 juillet 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Douze Juillet à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le six juillet 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 16 présents
- 5 absents non excusés
- 3 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL**

**Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME**

**Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU**

**Isabelle CLABAUX ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**

**Peggy VAN GOETHEM – MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD**

**Madame Corinne REANT est nommée secrétaire de séance.**